



La loi est un ensemble de **règles obligatoires** qui sont établies par l'autorité publique¹. Les lois sont tantôt législatives, dans son sens le plus classique, tantôt coutumières ou encore religieuses. Selon leur utilisation et les personnes qui légifèrent, les lois peuvent être un outil d'oppression ou d'émancipation.

L'égalité homme-femme est un droit fondamental reconnu internationalement (Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes...) mais elle n'est pas appliquée dans tous les pays. La Belgique, par exemple, a également proclamé l'égalité des femmes et des hommes dans sa Constitution mais il y a peu de temps, en 2002 seulement. La participation égalitaire des hommes et des femmes dans les sphères de décision encourage des législations plus justes.

.....> MOTS-CLÉS

01 LES LOIS

- > Égalité des droits
- > Code de la Famille
- > Autorité parentale
- > Législation sur le divorce
- > Constitution de la parité
- > Législation sur les violences
- > Législation sur la dépénalisation de l'avortement



01 LES LOIS



Par le passé, les femmes étaient dans la plupart des textes législatifs considérées comme des mineurs d'âge. Elles le sont encore dans certains Codes de la famille. Actuellement, dans certains pays, le père et ensuite le mari ont autorité sur la femme.

Différentes institutions défendent les femmes devant la loi. En Belgique, **l'Institution pour l'Égalité des femmes et des hommes** définit certaines modalités qui permettent aux femmes de porter plainte lorsqu'elles sont confrontées à des discriminations. Une des missions de l'Institut est également d'évaluer l'application et l'impact des lois en vigueur par rapport à l'égalité entre hommes et femmes.

De l'autre côté de la méditerranée, la « **Fédération de la Ligue Démocratique pour les Droits de la Femme au Maroc** »² (FLDDF) a organisé (la première fois en 2001) la caravane « Ensemble pour l'Égalité et la Citoyenneté », une action de sensibilisation et de solidarité avec les femmes et les enfants démunis d'Al Hoceima. L'objectif premier de cette caravane était de contribuer activement à la sensibilisation des femmes à leurs droits et à la nécessité de la scolarisation des enfants, et surtout à promouvoir l'égalité et la citoyenneté participative à un niveau régional. Après avoir été rejointe par des femmes venues d'Algérie et de Tunisie, la caravane est également passée par certaines villes de France (notamment Paris, Strasbourg, Montreuil en 2006, Toulouse en 2008...).





La notion d'empoderamiento est née en Amérique latine pour s'opposer aux mouvements féministes occidentaux qui avaient tendance à uniformiser les femmes du Tiers-Monde comme victimes. L'empoderamiento est d'abord le **renforcement de l'estime de soi** et de la confiance en soi, individuellement et collectivement. L'empoderamiento ou l'empowerment est lié à la notion de **pouvoirs**. Le pouvoir d'agir sur soi-même mais aussi celui qui permet de changer les rapports de pouvoir entre hommes et femmes. La femme doit donc pouvoir, si elle le souhaite, sortir des rôles traditionnels que les structures sociales lui attribuent et affirmer sa place d'actrice dans la société.

→ 02

L'EMPODERAMIENTO

MOTS-CLÉS

- > Stéréotypes
- > Image de soi
- > Être soi-même
- > Rôles traditionnels
- > Pressions de la société
- > Modèles anciens/nouveaux



La déconstruction des idées, d'attitudes et de comportements est indispensable à la sortie des relations autoritaires et hiérarchiques de pouvoir dans la vie quotidienne. Dans les sociétés patriarcales, l'espace public est perçu comme convenant mieux aux hommes. Les femmes ne se sentent parfois pas capables, par manque d'estime et de confiance en elles, de s'affirmer en public (dans certaines sociétés ça leur est même interdit sans autorisation du mari/père/frère). Le renforcement de l'estime de soi a un impact direct sur l'implication dans la vie sociale et communautaire.

Ce sont les éléments qui motivent « **Puntos de encuentro** » au Nicaragua¹. Cette association promeut le droit des femmes et des jeunes par le biais de l'éducation et de la communication pour le changement social. Elle propose aussi un recadrage des discours dans la sphère publique et privée. Pour ce faire, elle utilise beaucoup les médias (émission radio, série télévisée, magazine). La série « **Sexto Sentido** » a d'ailleurs beaucoup de succès au Nicaragua et dans toute la région. Elle met en scène des problèmes de la vie quotidienne de jeunes nicaraguayens, notamment liés à la santé reproductive et à la sexualité. L'émission radio « Sexto Sentido Radio » aborde les mêmes thématiques par l'intermédiaire d'émissions éducatives et participatives, de musique, de débats... Ces médias proposent des alternatives de vie commune entre les femmes et les hommes, entre les jeunes et les adultes et entre les personnes qui ont des préférences sexuelles différentes.

Au Québec, la **Fondation filles d'action**² est une association qui crée des programmes destinés aux filles et jeunes femmes du Canada dans l'objectif de renforcer leur confiance en elles et d'encourager leur pouvoir d'agir, leurs capacités à se développer. Le programme national de leadership fournit un soutien à long terme aux filles et femmes qui favorisent des changements dans leur société.





Élire c'est la faculté de choisir, notamment de sélectionner une ou plusieurs personnes par l'intermédiaire du **suffrage** (par exemple, par le vote). Les élections sont plus connues par les citoyen-ne-s dans leur forme politique, mais un mandat peut être associatif, syndical, social, économique... Les élections **transfèrent une légitimité** à une ou plusieurs personne-s pour exercer un pouvoir dont les limites sont déterminées. Les élections sont en général définies comme une des conditions à la **démocratie**.



→ 03

LES ÉLECTIONS



MOTS-CLÉS

- > Parité
- > Légitimité
- > Représentativité
- > Formation politique
- > Participation au pouvoir
- > Prise de parole en public
- > Accès aux sphères de décision

Les espaces de décision politique sont trop peu dirigés par des femmes. Elles sont encore sous-représentées dans de nombreuses instances. Par exemple, le 31 janvier 2011, sur 45 668 membres des parlements à travers le monde, seulement 8 674 sont des femmes soit 19,2%¹. Néanmoins, des progrès sont observés dans de nombreux coins de la planète. Au Chili, en 2006, les citoyen-ne-s ont élu une Présidente, une première en Amérique latine. En 2008, sur un total de 28 Présidentes de Parlement dans le monde, 11 se trouvaient en Amérique latine ou aux Caraïbes². Huit femmes sont actuellement Première Ministre de leur pays et 10 en sont Présidentes. En Finlande, le pourcentage de ministres de sexe féminin est plus élevé que celui des hommes (55%)³.

De nombreuses associations de femmes se sont investies lors des élections de juillet 2006 en République Démocratique du Congo : tracts, brochures, journaux, émissions radio, interpellations sur les marchés, interventions des femmes dans les sphères du pouvoir. Elles ont recommencé ce travail de sensibilisation pour les élections de 2011⁴. Le Comité National Femme et Développement, « **Conafed** », un énorme réseau congolais, attire l'attention sur la manipulation et la confusion entretenues entre les mots « **égalité** » et « **équité** ». Il insiste pour que le mot « **parité** » soit le référent concernant l'élaboration des listes. Cette préférence vient du fait que l'équité ne peut être quantifiée et que la parité ne vise en principe pas à établir l'égalité entre les sexes, puisque celle-ci est censée être reconnue, mais bien à assurer un nombre égal d'hommes et de femmes dans les institutions politiques. La notion de parité est en général liée au contexte électoral.

Depuis 2009, le réseau français d'associations féminines, « **Elles aussi** », organise les Mariannes de la parité. Cet événement met à l'honneur les communes et intercommunalités françaises qui respectent ce principe. C'est chaque année également l'occasion de sensibiliser les citoyens et les personnalités politiques à la notion de parité et d'encourager les femmes à se lancer en politique⁵.





Le vote est un moyen de participation à une élection. Il est défini comme « une opinion exprimée dans une assemblée délibérante, un corps politique ». Le vote est le premier moyen pour la population de faire changer les choses et les décisions politiques dans une démocratie représentative.

Le droit de vote est universellement reconnu dans des traités internationaux. Mais en réalité, le droit de vote des femmes n'est pas appliqué partout. C'est en Nouvelle-Zélande que les femmes obtiennent le droit de vote pour la première fois, en 1893. En Belgique, elles l'obtiennent en 1948.

→ 04

LE VOTE

MOTS-CLÉS

- > Eligibilité
- > Légitimité
- > Droit de vote
- > Représentativité
- > Prise de décision
- > Formation politique
- > Implication politique
- > Accès aux sphères de décision



Exercer son droit de vote est une modalité d'expression de la citoyenneté ; participer activement au débat et à la prise de décision est une autre modalité de ce droit. De nombreuses associations se mobilisent pour tenter de changer les mentalités et pour créer un espace où les femmes puissent se former à exercer leur pouvoir et à exprimer leurs opinions.

En Europe, comme dans beaucoup de régions du monde, le droit de vote marque aussi symboliquement l'accès à la citoyenneté.

Le **Centre de recherche et d'intervention en genre et développement (CRIGED)** a mis en avant, lors des élections présidentielles du Burkina Faso en 2010, que « le vote des femmes n'est pas gratuit »¹. Elles veulent des politiques spécifiques en retour qui favorisent leur accès à la terre, leur alphabétisation, leur scolarisation, des lois contre les violences faites aux femmes qui sont réellement appliquées ou encore des politiques de lutte contre les discriminations. **Mwangaza-Action**², organisation burkinabé organise des formations à destination des femmes qui les sensibilisent notamment aux droits humains.

Le Rwanda est aujourd'hui un très bon exemple des conséquences positives du vote des femmes dans le domaine de la participation politique. En effet, les femmes constituent 55% de l'électorat et ont 56% des sièges au Parlement³ depuis l'élection de 2008.





Traditionnellement, le mariage est défini comme « l'union légitime d'un homme et d'une femme, dans les conditions prévues par la loi ». L'institution du mariage a évolué au fil du temps et varie selon les cultures. L'Église le considère comme un sacrement. Aujourd'hui, beaucoup le voient plutôt comme un **contrat**. Il existe d'ailleurs **différents types d'unions** reconnues socialement. Le PACS en France n'en est qu'un exemple qui a une valeur légale. Le **mariage civil** est aujourd'hui également permis à des **couples homosexuels** dans certains pays. Le mariage est donc, dans cette perspective, simplement une union légitime entre deux personnes. L'union sans le mariage est acceptée aujourd'hui mais de nombreux droits ne sont pas accordés aux hommes et aux femmes sans contrat officiel ; par exemple, les droits de succession.

→ 05

LE MARIAGE

MOTS-CLÉS

- > Couple
- > Divorce
- > S'aimer
- > Code de la famille
- > Vie affective et sexuelle
- > Droits de la femme mariée

L'amour a longtemps été considéré uniquement à travers les liens du mariage. Ce dernier était un **symbole des relations entre homme et femme** qui évolue. Cette institution est souvent un indicateur de certaines valeurs véhiculées et transmises par les sociétés.

L'**amour** n'a pas toujours été une condition au mariage. Cette idée est même relativement récente, en Europe du moins. Auparavant, les parents organisaient les mariages de leurs enfants pour des raisons économiques, politiques ou sociales, parfois dès leur plus jeune âge. Encore en 1967, seulement 24% des femmes interrogées affirmaient qu'elles n'épouseraient pas un homme sans l'aimer. Cette tendance s'est inversée en 1976¹ et est encore plus forte en 1986. Le caractère sacré du mariage est tout de même encore très présent dans les sociétés où la religion est plus ancrée. Il reste la norme dans beaucoup de pays. Par exemple, à Dakar, le mariage revient à l'initiative des intéressés. Cependant, ce rituel/contrat est encore un passage obligé².

Le **Réseau Mariage & Migration**³ met en place des espaces de dialogue et de rencontre afin de faciliter la réflexion sur le mariage en contexte de migration et de créer des outils de sensibilisation pour les publics du Nord et du Sud. Le réseau tente également de fournir un accompagnement individuel à toute personne qui en ferait la demande afin qu'elle devienne actrice par rapport aux situations vécues. Le réseau a développé l'outil « Amours mortes », théâtre-forum qui, au travers de 4 histoires de différentes époques et cultures, permet de déclencher le débat autour du mariage forcé auprès des jeunes et des adultes.

En Inde, la lutte contre les mariages forcés ou arrangés mobilisent beaucoup d'associations car le féminicide reste un acte encore trop courant. Par exemple, Vimochana, forum pour les droits de la femme, lutte contre toutes sortes de violences faites aux femmes en Inde.





La personne âgée est définie différemment selon les cultures et les époques, « selon la perception de l'âge de chaque culture »¹. Actuellement, on parle de « **troisième âge** » et également de quatrième. Des personnes de plus de 65 ans (âge de la **retraite**) mais encore actives et en bonne santé constitueraient le troisième âge. La frontière entre le troisième et le **quatrième âge** est floue mais serait un passage à ce qu'on appelle communément la **vieillesse**. L'âge peut être un facteur d'**exclusion** autant que d'**émancipation**. Dans les représentations de la vieillesse, la femme est plus rapidement considérée âgée que l'homme, car elle perd son pouvoir de procréation². De plus, les femmes âgées sont plus nombreuses car les femmes ont une plus longue espérance de vie.

→ 06

LES PERSONNES AGÉES

MOTS-CLÉS

- > Sécurité sociale
- > Place des senior-e-s
- > Rôle des femmes âgées
- > Statut des femmes âgées
- > Transmission des savoirs, des traditions, des savoir-faire...

En Europe, les femmes sont moins « présentes » sur le marché du travail (temps partiel, éducation des enfants...). En conséquence, leur **pension** est également moindre. Aujourd'hui, de plus en plus de femmes âgées vivent isolées sans être veuves, l'acquisition de droits individuels à la pension et d'autres encore est donc une lutte à mener afin de leur assurer une retraite vivable.

En 2005, la proportion de population âgée de plus de 60 ans en Afrique était de 5,2%, en Amérique latine et en Asie déjà de 9%, alors qu'en Europe elle atteint 21%. L'évolution démographique montre que la plupart des pays du Sud vont également devoir faire face à un **vieillessement de leur population**. En effet, la population des plus de 60 ans en Afrique atteindra, selon les estimations de l'ONU, 20 millions en 2050, ce qui représentera presque 10% de la population³.

Ce sont souvent les **grands-mères** qui assument l'éducation et les soins de leurs petits-enfants. En cela, elles assurent un rôle essentiel dans la transmission de la culture. Cela est souvent vu comme une occupation amusante pour la grand-mère alors que c'est une tâche lourde de responsabilité qui lui demande du temps. Leur participation citoyenne pour un changement de société est rarement valorisée. En Argentine, **les Grands-mères de la place de Mai**⁴ se sont organisées pour rechercher leurs petits-enfants, nés, volés et portés disparus pendant la dictature. Elles ont déjà pu identifier 77 petits-enfants. Leur travail est non seulement de retrouver une partie de leur famille, mais aussi de rendre à sa famille légitime tout enfant séquestré et disparu du fait de la répression politique. Elles réalisent également un travail de conscientisation politique afin que cela ne se reproduise plus.

Le **réseau Femmes et Santé** organise à Bruxelles des rencontres entre plusieurs générations de femmes afin de discuter de la santé, du corps et de la sexualité. Ces rencontres favorisent le partage d'expériences dans l'objectif de réinventer la culture de la transmission chez ces femmes.





La prostitution peut être définie comme « un échange de services sexuels contre des compensations matérielles »¹. Elle serait donc un échange contractuel entre deux personnes égales. Cette définition cautionne le **système patriarcal** dans lequel la plupart du temps l'homme est acteur (un client) alors que la femme est réduite à un objet du plaisir masculin, et le vocable « pute » utilisé est souvent aussi une insulte. La **prostitution masculine** se développe de plus en plus même si elle reste moins importante. Mais même dans la prostitution masculine, les clients restent en grande majorité des hommes².

→ 07

LA PROSTITUTION

MOTS-CLÉS

- > Trafic
- > Violence
- > Tourisme sexuel
- > Esclaves sexuel-le-s
- > Exploitation sexuelle
- > Traite des êtres humains
- > Femmes/hommes de réconfort
- > Syndicat des travailleuses du sexe

La question de la prostitution est délicate et divisive. L'exploitation et la traite sont intolérables et relèvent d'un non-respect des droits humains. La prostitution n'est pas uniforme, il existe plusieurs sortes de prostitution. La prostituée de luxe et la mineure qui se prostituent n'ont pas toujours le même degré de contrainte. Il existe néanmoins un point commun entre ces situations, la prostitution s'inscrit dans les rapports sociaux de sexe, en général de domination de l'homme sur la femme³. En dehors d'un plaidoyer qui dénonce, mobilise et fait pression pour l'arrêt de ces situations, des organisations essaient de comprendre et d'intervenir autrement sur la prostitution.

Le **mouvement du Nid**⁴ en France lutte pour abolir la prostitution. Au niveau national et international, il sensibilise par l'intermédiaire entre autres de campagnes contre la prostitution. Le mouvement interpelle les autorités en place que ce soit localement ou internationalement.

Le collectif international **Réseau d'actions et d'apprentissage communautaire**⁵ s'oppose à toute forme de prostitution puisqu'elle se base sur la marchandisation du corps et de la personne. La prostitution a un lien avec l'exploitation sexuelle et économique des femmes. Le collectif la désigne comme une forme ultime d'exploitation de la femme et s'insurge contre son institutionnalisation. Pour lui, la vision de la prostitution comme un acte mercantile occulte le processus par lequel la femme devient une marchandise.

L'association argentine **Ammar Capital**⁶ a également une position abolitionniste de la prostitution définissant une femme qui se prostitue non comme une travailleuse du sexe mais comme « une femme au chômage en situation de prostitution ». L'association met en place des programmes de prévention relatifs aux soins de santé, d'action sociale, de formation pour un travail alternatif, de renforcement du personnel et d'action politique.





Un mouvement social est une **action collective** qui possède un objectif commun qui peut mener à la transformation des valeurs et des institutions d'une société. Lorsque les mouvements de femmes sont évoqués, le mot qui vient à l'esprit est « **féminisme** ». Celui-ci est défini comme « une doctrine, un mouvement qui préconise l'extension des droits, du rôle de la femme dans la société ; l'égalité des femmes par rapport aux hommes »¹.

Le féminisme a d'abord été fait d'actions communes menées par des figures emblématiques. Il n'aurait cependant mené à rien sans d'incessantes luttes collectives.



08

MOUVEMENT ET LUTTE DES FEMMES



MOTS-CLÉS

- > Féminisme
- > Mouvement
- > Lutte des femmes
- > Histoire des femmes

Pour ne citer que quelques individualités, en Angleterre, **Mary Wollstonecraft** met en avant l'idée que la nature de la femme n'est en rien inférieure à celle de l'homme, c'est l'éducation patriarcale et surtout le manque d'éducation de la société qui transmet ces considérations. Aux États-Unis, **Angela Davis** a été une célèbre représentante du « Black féminisme ».

Au XXe siècle, le féminisme se diversifie et de nombreux courants apparaissent. Par exemple, le mouvement des suffragettes d'**Emmeline Pankhurst**, qui fonde en 1903 « L'Union féminine sociale et politique ». Ce mouvement est caractéristique de la **première génération** du féminisme qui privilégie la lutte dans la **sphère du travail et des droits civiques** (le droit de vote notamment). La **deuxième génération** du féminisme est apparue en Europe et aux États-Unis dans les années 1960. L'objectif de ces mouvements était de lutter contre le **système patriarcal** en vigueur et dans lequel une réelle égalité est impossible. La personnalité de **Simone de Beauvoir** a également influencé ces mouvements. Une phrase tirée de son ouvrage « Le deuxième sexe » publié en 1949 est d'ailleurs devenue un symbole : « on ne naît pas femme, on le devient ». La **troisième vague** du féminisme, plus contestée, s'inscrit dans le contexte des années 1980. De nombreux mouvements apparaissent afin de lutter pour les **droits des minorités féminines**, notamment des mouvements de femmes noires qui s'insurgent contre le caractère blanc et bourgeois du féminisme. Cette troisième vague est critiquée par certains courants car elle fractionne l'identité « femme » et peut diminuer le sentiment d'appartenance.

Aujourd'hui, de nombreux mouvements sont encore actifs. Les **rencontres nationales des femmes en Argentine** sont annuelles et sont une forme d'action collective. Lors de celles-ci, les femmes rappellent leurs droits et renforcent la synergie de défense de ceux-ci. Malheureusement, leur travail est très peu visible et la diffusion de leurs revendications se fait beaucoup par le bouche à oreille. Les **Sister in Islam**, créé en 1988 en Malaisie, lutte pour l'égalité hommes-femmes dans les pays islamiques et notamment contre les discriminations envers les femmes au sein des tribunaux régis par la Charia.





La religion est une notion très difficile à définir. Elle est en général caractérisée par « un système de **croyances** et de **pratiques** impliquant des relations avec un **principe supérieur**, et propre à un groupe social ». Il existe une **multitude de religions** sur la planète, les religions monothéistes principales ont un point commun : la représentation masculine de Dieu.

→ 09

LA RELIGION

MOTS-CLÉS

- > Culture
- > Laïcité
- > Polythéisme
- > Dieu masculin (Monothéisme)
- > Accommodements raisonnables
- > Séparation de l'Église et de l'État
- > Remise en question des droits des femmes
- > Représentation de la femme dans la religion

La religion est conceptualisée par les cultures occidentales. En effet, avant que la modernité ne rende obligatoire les traductions des langues océaniques ou africaines, aucun mot n'existait pour désigner précisément la religion dans les autres cultures. Certaines composantes des diverses formes de religions sont néanmoins communes : les croyances (référence à une transcendance), les pratiques (rites, dogmes, cultes, interdits...) et enfin des « **médiateurs-trices sociaux-ales** » qui sont légitimes à représenter sur terre les divinités (prêtres, pasteurs, imams, prophètes, sorciers...).

Prochoix² est une association qui diffuse des informations et publie des analyses dans le but de défendre des libertés individuelles menacées par les positions racistes, homophobes et anti-avortement. L'avortement, par exemple, serait, selon la plupart des grandes religions, contraire au respect de la vie humaine qui commence dès la conception. Elle a emprunté le mot pro-choice à la résistance pro-avortement américaine, mais cette traduction française s'est éloignée de son pendant américain dans ses réflexions. Elle désigne une école de pensée pour la liberté dans le progrès pour toutes et tous. La religion a pu et peut encore s'opposer à certains droits individuels, comme celui d'avorter, en raison de certains préceptes.

Dans le monde, la tension intégriste des religions se heurte de plein fouet aux droits des femmes. La remise en question de ces droits est portée essentiellement et de manière officielle par les pays où il n'y a pas de séparation entre l'Église et l'État. La laïcisation de l'État est une des revendications du **Réseau Femmes sous la loi musulmane**³, mais aussi des « Catholiques pour le droit de décider ». **Las Católicas por el derecho a decidir**⁴ est le nom d'un mouvement de catholiques engagées pour la défense des droits reproductifs et sexuels en Amérique latine. Un travail de conscientisation et d'analyse accompagne leurs positions politiques face à la hiérarchie catholique. Leurs positions de déconstruction du discours patriarcal catholique cherchent également à influencer les positions politiques de leurs pays.





Un métier, une profession peuvent être définis comme « un travail déterminé, reconnu ou toléré par la société, et dont on peut tirer ses **moyens d'existence** »¹. La **division sexuelle du travail** est toutefois encore marquée par les rapports sociaux de genre. Le choix d'un métier n'est pas toujours neutre et est influencé par la socialisation des femmes et des hommes tout au long de leur vie. Le regard de la société sur les métiers « permis » peut être très pénalisant tant pour les femmes que pour les hommes. De plus, le slogan « à travail égal, salaire égal » reste une revendication d'actualité.

10 UN MÉTIER

MOTS-CLÉS

- > Flexibilité
- > Chômage
- > Rôle productif
- > Sacrifice de la carrière
- > Égalité d'accès à l'emploi
- > Travail visible ou invisible
- > Métiers dits masculins ou féminins
- > Dévalorisation des emplois à forte présence féminine

Il est encore fréquent d'entendre des réflexions telles que « le nettoyage, ce n'est pas un métier d'homme » ou « la plomberie, c'est un travail d'homme ». Si l'accès des femmes à certaines professions est devenu plus aisé, elles rencontrent tout de même encore des **difficultés à obtenir un emploi dit « masculin »**. En Belgique, l'asbl **Flora**² a formé une plate-forme d'associations pour la formation et la création d'emploi avec des femmes et des hommes peu scolarisé-e-s et précarisé-e-s. Les associations membres du réseau sont d'origines très diverses et leurs réflexions se situent au croisement de l'**économie sociale** et de l'**emploi**, du féminisme et du genre, et enfin, des réflexions sur la précarisation et l'exclusion en Belgique. Le réseau se veut une plate-forme de réflexion et d'échange de pratiques et d'expériences.

Les initiatives qui bousculent les stéréotypes constituent une stratégie de lutte contre les préjugés sexistes. Revaloriser la place des femmes dans la société tout en les réinsérant professionnellement, c'est notamment le défi des associations qui s'organisent autour de ce que l'on appelle l'**économie sociale et solidaire**. L'**économie sociale et solidaire** produit des biens et/ou des services et se définit principalement par quatre caractéristiques : la primauté de la collectivité et non du profit, une gestion autonome, une gestion démocratique et participative et enfin la primauté de la personne et du travail dans la répartition du revenu. En France, par exemple, ce secteur revendique 21.000 entreprises et 1 millions de salarié-e-s³.

Au Sénégal, **ENDA Graf**⁴ met en place des formations dans le but d'améliorer les conditions de travail des femmes, de renforcer leurs capacités d'autofinancement, de développer des activités mais aussi d'accroître leur capacité politique et d'améliorer leur intégration aux instances locales de décision. Ces projets prennent place dans le secteur de la pêche au Sénégal. ENDA Graf encourage les femmes à se regrouper pour défendre leurs intérêts.



La solidarité est définie comme « le fait d'être solidaire ». Ce mot est synonyme d'**entraide**. Une personne qui appartient à un groupe peut avoir avec lui des intérêts communs. Cet individu ne portera donc pas atteinte à ce groupe et lui apportera même son aide en cas de besoin¹. C'est un concept qui a évolué.

11 LA SOLIDARITÉ

MOTS-CLÉS

- > Plaidoyer
- > Témoignages
- > Mobilisations
- > Revendications
- > Lutte pour l'égalité
- > Solidarité féminine Nord/Sud
- > Mouvement féminin/féministe

La solidarité entre femmes ne date pas d'hier. La première association enregistrée de femmes est née aux Etats-Unis en 1860 : la National Woman Suffrage Association. En 1995, plus de 40.000 femmes participent au forum des ONG qui se tient en même temps que la 4e conférence mondiale de l'ONU sur les droits des femmes. La **Marche Mondiale des Femmes** est un réseau qui réunit plus de 60.000 personnes et des associations de 163 pays².

En Belgique, de grands combats ont été menés pour la reconnaissance du droit à l'avortement, au divorce, à la parité sur les listes électorales ; ils ont été portés politiquement et soutenus par des mouvements de femmes qui se sont organisés collectivement pour porter des revendications communes. Le **Parlement des femmes** en 2002 et en 2007 fut un moyen de mettre en avant les revendications portées par les femmes à travers les associations, et de montrer comment il est possible de s'investir politiquement de manière collective. Les associations membres organisent un suivi annuel avec des parlementaires sur les différentes thématiques, notamment sur la prostitution, les suites du rapport de Pékin et pour encourager une analyse du budget avec une approche genre.

Dans un autre domaine, l'expérience des **tontines** est un exemple de solidarité. Des femmes ou des hommes africains ici ou là-bas, mettent en commun la même somme d'argent (tontine) chaque mois. La somme totale est attribuée à tour de rôle à l'un d'entre eux. C'est un système d'épargne solidaire fondé sur la confiance et l'apport financier régulier de chaque personne. Ce système de prêts solidaires, très répandu en Afrique subsaharienne, permet aux personnes de faire face à des dépenses plus importantes engendrées par certains événements comme les naissances, les mariages (la dote notamment), un décès... Il est de plus en plus « importé » dans les systèmes occidentaux par la diaspora africaine.





Une personne qui fait des études « parcourt successivement les divers degrés de l'**enseignement scolaire** »¹. L'accès à l'école des filles et des garçons est fondamental pour atteindre l'égalité des hommes et des femmes. En effet, une population éduquée est plus à même de **prendre conscience de ses droits et de les défendre**.

L'accès à l'éducation est un **droit fondamental** protégé par la Déclaration universelle des droits de l'Homme ainsi que par des traités onusiens (Pacte International des Droits Économiques Sociaux et Culturels - PIDESC). Garantir ce droit joue un rôle majeur dans la réduction de la pauvreté et dans le développement socio-économique des pays.

12 LES ÉTUDES

MOTS-CLÉS

- > Éducation
- > Après l'école ?
- > Alphabétisation
- > Accès aux études
- > Éducation permanente
- > Valeurs véhiculées par l'école
- > Scolarisation /formation pour adultes



L'éducation est un moyen de garantir l'égalité des chances entre filles et garçons. Malheureusement, de nombreux enfants ont encore **des difficultés d'accès à l'éducation, les filles en plus grande proportion**. Bien que des efforts aient été fournis ces dernières années, notamment pour répondre au troisième objectif du millénaire, « promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes », certains pays ont encore des difficultés à assurer l'égalité dans l'accès à l'éducation, particulièrement en Océanie, en Afrique subsaharienne et en Asie de l'Ouest².

En Europe, notamment en France ou en Belgique, la grande majorité des enfants a accès à l'école. Néanmoins, le **choix des orientations** est souvent différent selon le sexe. Les filles sont encore très peu présentes dans les filières techniques ou scientifiques par exemple³.

En Belgique, de nombreuses associations, en vue de favoriser l'intégration des personnes immigrées, proposent des cours de français et d'alphabétisation, des ateliers d'expression, d'écriture et de calcul, un réseau d'échange de savoirs, des séances d'information, des cours de « vie sociale », bref, un chemin vers l'intégration et l'insertion. L'association **La Voix des Femmes**⁴ organise des cours d'alphabétisation pour un public féminin peu ou pas scolarisé. Son programme allie des cours d'apprentissage du français à des activités d'éducation permanente, ce qui permet une autonomisation des femmes.

Le **réseau IDAY** lutte pour l'accès à l'éducation des enfants en Afrique. Les associations membres engagent notamment des discussions avec les gouvernements afin qu'ils prennent les mesures nécessaires à l'éducation de tous les enfants. Leur campagne de sensibilisation de 2011 concerne l'éducation des femmes et des filles car elles représentent plus de 50% des « laissés-es pour compte » de l'éducation.





L'autonomie peut être définie comme « la liberté, l'indépendance matérielle ou intellectuelle »¹. C'est une notion qui regroupe plusieurs dimensions. L'autonomie peut être **économique**, **politique** ou encore une liberté de **conscience** par exemple.

Les femmes ont longtemps été (et le sont encore parfois) sous la **responsabilité de leur père ou de leur mari**. Elles ne pouvaient ou ne peuvent pas ouvrir un compte en banque, travailler sans leur assentiment... De longs combats ont été menés pour que les femmes obtiennent les mêmes droits que les hommes. L'autonomie de la femme passe souvent par le travail. Indépendante économiquement, elle sort de la sphère privée pour être visible sur la scène publique. Être autonome c'est également être présent dans les sphères intellectuelles et sociales.

13 L'AUTONOMIE

MOTS-CLÉS

- > Avoir un revenu
- > Économie informelle
- > Temps partiel des femmes
- > Carrière ou vie de famille ?
- > Retour des femmes au foyer
- > Travailler ou élever des enfants ?

Ce sont en majorité les femmes qui doivent choisir entre leur carrière professionnelle et la vie de famille. Elles se retrouvent plus régulièrement dans les horaires à temps partiel ou dans le travail informel. Certains programmes d'économie sociale et solidaire permettent aux femmes de sortir de chez elles. En Bolivie par exemple, la participation des femmes dans des associations précède souvent l'implication dans les sphères de décisions². En outre, on peut constater que le taux de chômage des hommes et celui des femmes tendent à se rapprocher. En effet, le **taux de chômage des femmes** a toujours été plus élevé que celui des hommes dans les années 2000. Depuis mai 2009, on voit la courbe s'inverser dans l'Union Européenne³. Cette donnée peut être nuancée notamment par le fait que les femmes se retrouvent encore plus facilement dans des **emplois à temps partiels et plus précaires**.

En Espagne, **Fundación Mujeres**⁴ est une ONG spécialisée dans l'égalité femme/homme au travail, et dans l'incorporation des jeunes femmes dans le monde du travail, là où elles sont sous-représentées. Elle organise des formations, des clubs d'emploi (recherche d'emploi s'appuyant sur les bénéficiaires du travail en groupe) et fournit aussi un appui technique à la création d'entreprises ou de réseaux de femmes.

En République Démocratique du Congo, l'ONG **IDEF** réalise des formations pour soutenir les femmes dans la création d'activités génératrices de revenus. Par ce biais, de nombreuses femmes ont diversifié leurs activités et amélioré leur production. Elles ont renforcé leur sécurité alimentaire ainsi que celle de leur famille et donc également leur pouvoir économique, social et de décision. Elles ont ainsi acquis une capacité d'autonomie.





Les services d'accueil pour la petite enfance sont multiples. Ils permettent en général aux parents de dégager du temps pour eux que ce soit pour travailler ou pour effectuer d'autres activités.

Ces services sont multiples. On peut citer la **crèche**, service le plus connu en Europe qui accueille de manière collective les tout-petits. Les **nourrices** sont des professionnelles qui gardent un ou plusieurs enfants à leur domicile mais il existe aussi des **gardes d'enfant** au domicile des parents. La **jeune fille au pair** qui loge dans la famille pour laquelle elle garde les enfants (parfois sans ou avec une faible rémunération). Une proportion importante des femmes migrantes réalise ce type de travail qui peut facilement mener à de l'exploitation¹, comme dans d'autres types de travail en « care » (soin de la personne).



14

LES SERVICES D'ACCUEIL



MOTS-CLÉS

- > Crèche
- > Livre-jeu
- > Gardiennes
- > Petite enfance
- > Garderie alternée
- > Accueil extra-scolaire

En Europe, de plus en plus de structures d'accueil alternatives se développent face au manque de place dans les crèches. Une politique cohérente en cette matière est nécessaire dans l'optique d'améliorer l'accès au marché de l'emploi des femmes. En effet, aujourd'hui, ce sont encore majoritairement les femmes qui prennent des congés pour s'occuper des enfants. Le nombre de personnes qui profitent du congé parental augmente en Belgique mais les hommes restent tout de même minoritaires². La campagne « **Papa, Osez l'aventure** » lancée par les Femmes prévoyantes socialistes encourage d'ailleurs les hommes à profiter de ce droit.

La **Marche Mondiale des femmes**³ et notamment sa coordination bruxelloise revendique des politiques plus adaptées qui permettraient l'harmonisation de la vie familiale et de la vie professionnelle. Des initiatives solidaires naissent dans différentes régions de Belgique. Le « **Bébé Bus** »⁴ est, par exemple, une initiative qui s'est installée dans plusieurs communes et qui accueille des petits pour quelques heures ou toute la journée pendant que les parents sont, par exemple, en recherche d'emploi ou en formation.

En Afrique du Sud, le Haut Commissariat aux Réfugiés a mis en place une **crèche pour les enfants de réfugiés**. Les réfugiés qui travaillent la journée peuvent donc y laisser leur(s) enfant(s). En Afrique du Sud, les réfugiés ont le droit de travailler mais ce droit est difficilement atteint dans les faits pour les personnes qui ont des enfants. Cette crèche est l'un des 51 « centres d'assistance domiciliaire » de la région de Durban.





L'éducation est ce qui fait la formation, le développement de l'être humain. L'éducation est assurée par les parents, l'école, la communauté... Elle varie selon les époques, les lieux ou encore les sociétés. Le mot éducation peut donc signifier « élever » autant qu' « instruire ». L'éducation donnée à un-e enfant influencera beaucoup sa façon de voir le monde et donc aussi les rapports de genre. Les représentations véhiculées par les parents, la famille, l'école, le milieu où il/elle vit ou même les ami-e-s peuvent donc être déterminantes. Des nombreux éléments rentrent dans l'éducation comme les jeux, les activités, l'instruction.

.....>

15 UNE ÉDUCATION



MOTS-CLÉS

- > Stéréotypes
- > Socialisation
- > Sphère privée
- > Activités mixtes
- > Filles ou garçons
- > Éducation non sexiste
- > Accès à l'enseignement

La manière d'élever les enfants a évolué. On constate un investissement plus important aujourd'hui des pères dans l'éducation de leurs enfants. Ils y consacrent plus de temps et l'envie de prendre soin de l'enfant se crée. Néanmoins, les rôles traditionnels attribués aux hommes et aux femmes restent fort ancrés. Les hommes s'investissent, le plus souvent, dans des activités qui sortent du cercle familial comme les loisirs ou les devoirs (les deux parents s'y investissent plus ou moins équitablement) tandis que les femmes restent les plus actives dans les activités plus « domestiques » comme l'habillement des enfants ou l'alimentation¹.

Ces rôles peuvent être véhiculés notamment par certains livres et contes pour enfants, dans lesquels les rôles sont parfois encore très traditionnels. Le **réseau lab-elle**², réseau de différentes librairies, structures et institutions, s'est donné pour tâche de réaliser des bibliographies d'ouvrages non-sexistes. Après avoir constaté que les ouvrages pour enfants contenaient souvent des stéréotypes sexistes (dans un sens ou dans l'autre), le réseau labellise certains ouvrages dans lesquels on retrouve une diversité de personnages, de situations, de rôles parfois inhabituels et non-sexistes. En Belgique, la **Bibliothèque Léonie Lafontaine** de l'Université des Femmes, a mis en place une section « mini Léonie » qui regroupe également une série de livres pour enfants non-sexistes.

L'association **Plemuu**³ est une ONG uruguayenne qui vise à améliorer la condition de la femme dans ce pays. Elle veut promouvoir « une nouvelle femme, une nouvelle famille, une nouvelle société ». L'association a entre autres abordé la problématique de la violence conjugale dans une vidéo destinée aux enfants. Le film « La Boîte de Pandore » veut interpeller les enfants sur le lien possible entre une éducation non-sexiste et la non-violence conjugale.





Un média est un moyen de **transmission d'information** à un grand nombre de personnes. Ces supports sont la presse, la télévision, la radio, internet, la publicité... Aucune presse n'est tout à fait neutre, ne serait-ce que dans le choix de parler d'événements ou pas. Ces choix le positionnent dans son engagement citoyen. Les médias et surtout les mass médias jouent un rôle important dans la **construction ou le maintien de certaines représentations**. Ils peuvent donc maintenir des stéréotypes sexistes et racistes.



16 LES MÉDIAS

MOTS-CLÉS

- > Presse féministe
- > Médias alternatifs
- > Presse dite « neutre »
- > Accès à l'information
- > Représentations sociales
- > Hypersexualisation des images
- > Diffusion d'images non stéréotypées
- > Participation et fonction dans les médias

Dans le domaine de la publicité, le réseau international **La Meute**¹ s'est donné comme mission de lutter contre la publicité sexiste. En France, en Suisse ou encore en Belgique, il dénonce depuis 2000 les publicités sexistes. Il s'insurge contre les publicités qui montrent de plus en plus les corps de femmes de façon presque pornographique, qui laissent courir les stéréotypes sexistes et les renforcent. Il ne veut pas rejeter en bloc les publicités qui dévoilent le corps féminin mais refusent les publicités machistes et l'hypersexualisation. Il encourage la réalisation de publicités qui donnent une image valorisante de la femme, en sous-vêtements ou non. Pour avoir une idée des articles au sujet des femmes dans la presse traditionnelle mondiale, le centre de documentation **Rosa Doc** publie chaque jour une revue de presse sur son site internet www.rosadoc.be.

Les médias sont également utilisés par des groupes féministes pour dénoncer des situations et sensibiliser l'opinion publique. C'est le rôle que veut assumer le réseau **Osez le féminisme**² en créant son blog **Vie de meuf**³ qui regroupe des témoignages de scènes de la vie quotidienne de femmes encore empreintes d'une vision patriarcale et de valeurs machistes.

Le Réseau argentin **RIMA** (Réseau Informatif des femmes d'Argentine) se veut quant à lui être un système d'information parallèle aux médias classiques. Par le biais d'une liste de distribution électronique, il fournit des informations et permet des échanges entre féministes et journalistes, organisations de femmes, chercheur-se-s, activistes, étudiant-e-s... dans différents pays d'Amérique latine. Le réseau réalise également un travail de plaidoyer et des campagnes de mobilisation.





Un moyen contraceptif est un « produit ou dispositif **anticonceptuel** » ; les rapports sexuels ne mèneront pas à une fécondation. Il existe **différents moyens** contraceptifs comme la pilule, le spermicide, l'anneau, le stérilet, le diaphragme, le préservatif. Des méthodes qui diminuent les chances d'être fécondée bien qu'assez incertaines existent depuis tout temps : le coït interrompu ou l'abstinence périodique.

L'invention de la contraception et l'accès des femmes à celle-ci a été un moment très important dans l'Histoire des femmes. La loi belge autorise en **1963** la vente de la pilule contraceptive.

→ 17

LES MOYENS CONTRACEPTIFS

MOTS-CLÉS

- > Fertilité
- > Avortement
- > Planning familial
- > Religions/traditions
- > Droits sexuels et reproductifs
- > Éducation sexuelle et affective
- > Contraception masculine/féminine
- > Accessibilité des moyens contraceptifs

La notion de **santé reproductive** est fortement liée aux moyens contraceptifs. Ce concept signifie qu'une personne peut mener sa vie sexuelle de manière satisfaisante en toute sécurité et qu'elle est capable de procréer et libre de le faire aussi souvent ou aussi peu souvent qu'elle le désire. La femme a le **droit à l'information** au sujet des moyens contraceptifs ainsi que d'utiliser une méthode de **planification familiale** ou autre.

La grande révolution du XXe siècle pour l'égalité entre les femmes et les hommes a été l'accès à la contraception. En outre, la légalisation de l'avortement a également été un acquis difficile à obtenir et est encore aujourd'hui très fragile. Au niveau international, le Mouvement **Women on Waves**¹ est consacré aux droits de la femme. Il veut lutter contre les grossesses non désirées et les avortements dangereux. Il a notamment affrété un bateau afin de pratiquer des avortements légaux dans les eaux internationales. Il met également en place des formations, donne des contraceptifs et des informations à ce propos dans différents pays du monde. De ce mouvement est né le site **Women On Web**² qui fournit à des femmes qui n'y ont pas accès légalement dans leur pays ou qui n'ont pas accès à des services d'avortements sûrs, des pilules abortives. Ce mouvement est né en réaction à l'interdiction de l'avortement dans différents pays, il rend l'avortement sans danger accessible aux femmes jusqu'à 9 semaines de grossesse.

Derecho al aborto³ est un répertoire de spécialistes sud-américain-e-s qui fournissent des services d'avortement dans les pays où ce droit est reconnu. L'objectif est de fournir des services de santé qui permettent d'éviter la mortalité des femmes liée à l'avortement et de mettre à leur disposition une aide médicale et psychologique en cas de besoin. En Amérique latine, la **campagne du 28 septembre** est une mobilisation annuelle qui vise à promouvoir le droit à l'avortement et à développer des politiques dans ce sens. C'est cette journée qui a été choisie car elle rappelle la loi dite des ventres libres du 28 septembre 1971 au Brésil qui a précédé l'abolition finale de l'esclavage. Cette loi libérait de la servitude tous les enfants nés de parents esclaves après cette date.





La mondialisation est ici entendue dans son sens économique. Elle consiste en l'**échange de services, de biens et de facteurs de production au niveau mondial**¹. Certains dénoncent sa responsabilité dans l'accroissement des inégalités. Le passage de l'accès à certains biens ou services du public au privé a eu **de plus grandes conséquences sur les femmes**. Des tâches auparavant prises en charge par l'État sont devenues de la responsabilité des femmes, (selon la répartition sexuée des rôles). La charge de travail gratuit de la femme augmente. Par exemple, si l'école devient payante, ce sont d'abord les filles que l'on prive d'éducation ; lorsque la santé devient chère, les femmes vont moins au dispensaire et accouchent souvent dans des conditions inacceptables²... L'UNESCO met également en avant que la mondialisation a amené une féminisation de la pauvreté³.

.....> MOTS-CLÉS

18 LA MONDIALISATION

- > Inégalités accrues
- > Femmes et Pauvreté
- > Économie informelle
- > Ajustement structurel
- > Contribution invisible
- > Objectifs du Millénaire
- > Double journée de travail
- > Meilleure redistribution des richesses



La mondialisation et le modèle néolibéral du « tout pour le marché » se sont fortement accentués à la fin des années 1970 après les deux chocs pétroliers et les crises financières qui ont suivi. L'État ne doit plus se faire providence mais **libéraliser**. Dans les années 1990, les investissements à l'étranger sont encouragés avec la libéralisation des capitaux et les marchés internationaux sont de plus en plus intégrés grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Dans cette économie mondiale, le travail informel est rarement pris en compte, et celui-ci est plus souvent l'apanage des femmes.

WIDE⁴, Women In Development Europe, réalise des travaux fondés sur les droits des femmes en tant que base pour le développement d'un ordre mondial plus juste et plus démocratique. Le réseau recherche des approches différentes à la vie économique telles que celles que l'on connaît aujourd'hui et rend visible des alternatives féministes.

Au Pérou, **REMTE**, Red Latinoamericana Mujeres Transformando la Economía, tente de mettre en place un agenda commun sur les thèmes des droits économiques et sociaux des femmes qui serait présenté aux futur-e-s candidate-s des autorités locales et régionales du Pérou. Elles veulent notamment revaloriser les savoir-faire des femmes et le travail domestique et augmenter le budget public des politiques sociales et de la sécurité sociale intégrale.





Pour atteindre concrètement l'égalité des sexes, il est nécessaire d'appeler à une véritable **révolution des comportements, des mentalités**, des structures sociétales, des symboliques, des imaginaires, des croyances, et à une remise en question totale des privilèges et des dominations, et de leurs corollaires, les exclusions et les soumissions. D'où l'importance fondamentale de l'éducation à l'égalité de genre, au sens le plus large du terme, que ce soit au sein de l'enseignement officiel ou, parfois plus adaptés et plus efficaces, dans des contextes d'éducation permanente, populaire ou au développement. La formation à l'égalité des sexes se fait à travers **l'approche genre** ou l'analyse des rapports sociaux de sexe. Elle favorise le développement de politiques de « mainstreaming de genre ».



19

LA FORMATION À L'ÉGALITÉ



MOTS-CLÉS

- > Éducation populaire
- > Dialogue interculturel
- > Éducation permanente
- > Éducation au développement

Le troisième des Objectifs du Millénaire pour le Développement vise à « promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ». Cet objectif avait pour cible d'éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaires et secondaires en 2005. Aujourd'hui, cette échéance est déjà passée et l'égalité dans ce domaine, non atteinte. L'égalité à tous les niveaux d'enseignement est prévue pour 2015. Quand bien même cet objectif serait rempli, cela n'assure en rien la place et le rôle des femmes dans le monde.

Le R des femmes¹, réseau canadien, est actif depuis les années 1980. Il regroupe 102 membres regroupés régionalement en 15 « tables » de centres. Chaque centre organise trois types d'activités : des services (halte-garderie, soutien...), des actions collectives pour l'égalité et enfin des activités éducatives comme des cafés-rencontres, des ateliers... Ce réseau met à disposition une trousse de formation qui va de l'aide à la gestion (des centres, par exemple) à des cours sur l'éducation populaire ou l'action collective.

Au Sénégal, **ENDA Pronat**² a mis en place un atelier d'information sur les droits et les devoirs des femmes. L'association sensibilise des hommes pour appuyer la participation des femmes aux prises de décisions. Elle a également pour objectif de renforcer les activités génératrices de revenus et donc le pouvoir économique des femmes. L'association mène également des recherches dans le domaine du genre notamment pour améliorer et sécuriser l'accès des femmes au foncier dans le milieu de l'agriculture.





Le salaire correspond à la **rémunération d'un travail**. Depuis que la main d'œuvre se féminise, l'écart salarial entre les femmes et les hommes a diminué. Néanmoins, depuis les années 1990, on constate que l'écart reste présent et constant¹. Il existe des discriminations qui font **qu'à travail égal la femme a un salaire inférieur**. Mais, ceci n'est pas la cause principale de l'écart de salaire entre hommes et femmes. Les écarts de salaires reflètent surtout des inégalités que l'on remarque dans le parcours professionnel des femmes. Les inégalités de salaires sont liées à des discriminations mais également à des inégalités dans l'accès à l'éducation, au cours de la formation et de l'insertion professionnelle, sans oublier l'inégale répartition des tâches ménagères. On ne peut donc les réduire à une simple discrimination dans la rémunération.

→ 20

LE SALAIRE

MOTS-CLÉS

- > Zones franches
- > Activités mixtes
- > Rôle des syndicats
- > Supprimer les inégalités
- > Exploitation économique
- > À travail égal, salaire égal ?
- > Mondialisation de l'économie

L'écart salarial en Belgique basé sur les salaires annuels bruts est de 23%² en 2008. Les femmes doivent donc travailler 15 mois pour gagner ce que les hommes gagnent en un an. Le niveau d'instruction des femmes augmente mais, malgré cela, on les retrouve encore dans des emplois moins qualifiés que ceux des hommes. Les choix qu'elles posent lors de leurs études les amènent dans des secteurs professionnels moins rémunérateurs que ceux vers lesquels se dirigent les hommes. Des informations théoriques et pratiques sont disponibles sur le site internet mis en ligne par le Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte Contre le Racisme et la CSC femmes (Confédération des Syndicats Chrétiens), www.ecartsalarialfemmes.be. La Fédération Générale du Travail de Belgique (FGTB) a également organisé la **Journée de l'égalité salariale**³ le 25 mars 2011 pour remettre ce débat au-devant de la scène et encourager la société à y remédier.

Au Burkina Faso comme ailleurs, beaucoup de femmes tirent leurs revenus de la vente d'aliments dans la rue de manière informelle. L'association **ASMADE**⁴ cherche à améliorer la vie des femmes et à renforcer leur pouvoir de négociation dans le secteur de l'alimentation et avec les autorités municipales. Les axes d'intervention sont : la structuration du secteur de l'alimentation de rue par l'organisation des femmes en associations, la facilitation de l'accès aux sources de financement décentralisées, l'appui à la législation des groupes informels... Les femmes accèdent à des crédits, à un lot de matériel et augmentent ainsi les bénéfices tirés de la vente des produits, à des formations basées sur l'empoweramiento incluant la santé reproductive et sexuelle.





Lorsqu'on aborde le sujet de la vie affective et sexuelle, on entre dans l'intimité des personnes. Ce n'est que depuis quelques dizaines d'années que la sexualité est étudiée autrement que par rapport à son rôle reproducteur. Aujourd'hui, elle est également étudiée en rapport avec la question du plaisir et de l'amour.

La sexualité et ses représentations ont évolué au fil du temps, selon les endroits du monde et les cultures.



→ 21

LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE



MOTS-CLÉS

- > Mariage
- > Polygamie
- > Homosexualité
- > Liberté sexuelle
 - > Choisir librement
 - > Divorce et répudiation
 - > Poids des lois et traditions

L'évolution de la construction de l'identité et des relations sociales a débouché sur une volonté de pouvoir effectuer des choix aussi dans la sphère privée. Le rapport amoureux n'est plus nécessairement lié à la conjugalité, à la parentalité ou à l'hétérosexualité.

La vie sexuelle des femmes et les représentations qui lui sont liées ont été marquées par l'avènement de la pilule contraceptive. Le contrôle de son corps et la sexualité comme outil de plaisir pour les femmes et pas uniquement dans sa fonction de reproduction apparaît.

Dans certaines cultures, par exemple chez les So en Ouganda, la sexualité est encore exclusivement liée à la reproduction. Les femmes ne sont pas censées aimer les rapports sexuels. Elles souhaitent, par contre, enfanter. Donner naissance à un enfant hors mariage est d'ailleurs un gage de fertilité qui a tout son poids lors de la négociation du mariage entre les parents de la fille et de la future belle famille².

En Belgique, la **Fédération laïque de Centres de Planning Familial**² organise des formations et des séances de sensibilisation à la vie affective et sexuelle en questionnant la construction de l'identité d'une personne et du rapport à l'autre au cours de sa vie sexuelle, les interdits sexuels...

INNPARES³, association péruvienne, est l'une des seules de ce pays qui lutte pour qu'une éducation sexuelle soit donnée dans les écoles au Pérou. Elle met également en place un centre pour jeunes et adolescents où ils peuvent trouver des informations afin d'exercer pleinement leurs droits sexuels.





Les expressions de violences sont **multiples** . Elles peuvent être physique (bousculades, gifles, coups...), sexuelle (viols, attentats à la pudeur...), psychologique (insultes, menaces, possessivité...), économique (contrôle du budget, des revenus...) ou encore sociale (limitation de la liberté de mouvement...). Elles peuvent également être **individuelles ou collectives** . Les violences liées au genre ne concerne pas exclusivement les femmes, la question de **l'orientation sexuelle** peut par exemple être source d'énormément de violences pour les hommes comme pour les femmes.

➤ 22

LES VIOLENCES

MOTS-CLÉS

- Contrôle
- Pouvoir
- Machisme
- Féminicide
- Persécutions
- Harcèlement sexuel
- Exploitation sexuelle
- Viol comme arme de guerre

La majorité des femmes a été confrontée, à un moment ou un autre de leur vie, à de la violence physique ou verbale, dans le cadre familial, professionnel ou autre. L'éducation, la construction des femmes et des hommes préparent mal à faire face à ce genre de situations. Les hommes et les femmes doivent apprendre à respecter et à faire respecter leurs désirs ainsi qu'à imposer les limites. « Quand une femme dit non c'est non ». L'association belge **Garance**¹ offre des formations pour rendre les femmes plus aptes à se défendre dans tous les aspects de la vie quotidienne. La prévention primaire permet d'empêcher que l'acte de violence ait lieu. Dans un espace de sécurité et de respect mutuel, chacune peut partager son vécu et chercher des solutions qui lui conviennent. En 2007, Garance a réalisé une collecte d'information sur les violences faites aux hommes pour développer une méthodologie avec les garçons parfois également victimes de violences. L'auto-défense (psychologique ou physique) permet aux personnes de désamorcer les situations de violences.

Au Salvador, l'association **Las Dignas**², née au départ pour fournir un soutien psychologique aux femmes au sortir de la guerre, est impliquée, aujourd'hui, dans la lutte contre l'ordre patriarcal et hétérosexiste ainsi que contre toute forme d'oppression. Elle organise, entre autres, des mobilisations politiques et des groupes de pression pour réaliser les besoins des femmes. Les formations qu'elle élabore sont, pour elle, une des principales ressources pour le renforcement de la conscience critique des femmes. Elle a également organisé plusieurs campagnes de plaidoyer contre les violences faites aux femmes, par exemple, contre le harcèlement sexuel ou encore contre la violence sociale dont le slogan était « un funcionario macho justificó una sociedad violenta » (« un fonctionnaire machiste justifie une société violente »).





Lorsque nous pensons à grandir, des « étapes de vie » nous viennent à l'esprit. Tout d'abord l'**enfance**, primordiale pour l'épanouissement de l'adulte en devenir. Ensuite, l'adolescence et sa quête d'identité. L'âge adulte et ses responsabilités. Dans certaines familles ou sociétés, les enfants peuvent être amenés très tôt dans le monde des adultes que ce soit pour travailler ou encore parce qu'ils sont promis en mariage. Selon l'UNICEF, 215 millions d'enfants travaillent à temps plein¹.

Au sein de leur famille, les filles sont, plus que les garçons, amenées à s'impliquer dans les tâches ménagères. Dans certains cas, elles ont un travail économique en dehors de la maison. Les filles sont plus souvent attachées au **travail domestique** au service d'une personne. Ce travail peut s'effectuer caché, ce qui les expose à des traitements souvent très durs, à la **servitude** et à une **exploitation sexuelle**².

→ 23

GRANDIR

MOTS-CLÉS

- > Accès aux études
- > Mariages précoces
- > Travail des enfants
- > Congés de paternité et parental
- > Respect et épanouissement de l'enfant

Beaucoup d'enfants sont exploités en tant que domestiques. C'est le cas des « **restavec** » en Haïti qui sont majoritairement féminins. Ces enfants-esclaves sont donnés par les familles pauvres aux familles riches, souvent dans l'espoir qu'ils aient accès à des moyens de subsistance et à une éducation. La réalité est malheureusement toute autre dans la plupart des cas. Les enfants deviennent les domestiques de ces familles. On les appelle les « restavec » car ils doivent rester à portée de voix de leur maître. Ils sont 173.000 en Haïti selon l'UNICEF. Arrivés au début de l'adolescence ou de l'âge adulte, ils sont chassés des maisons la plupart du temps. L'association **Racine Haïti**³ s'est engagée dans la lutte contre le travail des enfants et pour leur éducation et formation professionnelle. D'autres formes d'exploitation existent. Certains enfants travaillent pour ramener de l'argent à la maison, d'autres sont au service de quelqu'un pour régler une dette (servitude pour dette) ou encore se prostituent.

Au Bénin, le phénomène des **Vidomegons** est très présent. Les filles sont vendues pour travailler dans des marchés ou pour faire les travaux domestiques et les garçons, pour exercer des tâches physiques (travail dans les carrières, dans l'agriculture...). L'association **CERADIS** lutte contre le phénomène de Vidomegons, notamment, en organisant un travail politique sur ces filles d'origine rurale qui se dirigent vers la ville afin de travailler et de pouvoir payer leur dote. Souvent, elles se retrouvent enceintes et sont donc renvoyées au village pour commencer leur vie sans dote et avec un enfant.

Dans un autre registre, laisser grandir les enfants c'est aussi favoriser le **partage du rôle parental**. Au niveau européen, le congé de paternité est l'une des avancées obtenues ces dernières années. La directive européenne sur le congé parental date de 1996. Elle permet aux femmes et aux hommes de prendre congé pendant au moins trois mois qu'ils peuvent répartir sur plusieurs années. Le père possède donc également ce droit. Malheureusement, il n'en fait encore que trop rarement usage. Bien que le congé parental soit reconnu au niveau européen, certaines familles (selon le pays) sont défavorisées quant aux conditions d'accès à ce congé. Il n'est pas rémunéré partout et, s'il l'est, pas de la même manière.





La migration peut être de différents types : économique, politique, climatique, familiale... Elle peut être **interne** ou **externe** au pays. Le/la migrant-e est « une personne qui migre ou qui a migré récemment, c'est-à-dire qui change d'endroit, de région »¹. La **migration économique** a été la plus fréquente jusqu'au milieu des années 1970. Aujourd'hui, beaucoup de migrants fuient leurs pays à cause d'une **persécution** en raison de ses croyances politiques, de son ethnie, de sa religion, de sa nationalité ou de son appartenance à un groupe social. Aujourd'hui, apparaissent également les **réfugiés climatiques** qui fuient les catastrophes naturelles ou la dégradation de l'environnement dans leur pays. Le déplacement peut aussi correspondre à un **regroupement familial** ou à une période à l'étranger pour **étudier**.

→ 24

LES MIGRANTES

MOTS-CLÉS

- > Diaspora
- > Maquilas
- > Sans-papiers
- > Droits de résidence
- > Garantie des droits
- > Réfugié-e-s, exilé-e-s
- > Regroupement familial
- > Travail au « noir », invisible

De nombreux pays européens faisaient venir des personnes de l'étranger en raison du manque de main d'œuvre. Dans le cas de la Belgique, les portes à l'immigration économique ou de travail se ferment en 1974. La femme migrante est considérée comme accompagnatrice de son mari « travailleur migrant », elle ne semble pas avoir de **rôle économique**. La femme migrante est apparue sur la scène de la recherche dans les années 1970 notamment avec l'essor des études féministes sur la place des femmes dans la société et des analyses des femmes dans le « care » (soin à l'autre). Ce n'est qu'alors que l'on découvre ses différents rôles notamment économique entre autres par l'intermédiaire du **travail informel** ou « au noir ». La migration sera différente selon le sexe, le pays d'origine, la classe d'appartenance et les rôles de chacun-e. La reconnaissance du rôle de la femme migrante peut se faire notamment si elle décide de rompre avec les rôles qui lui sont attribués par la société d'accueil : femme de ménage peu qualifiée, non-reconnaissance du diplôme... Les difficultés ne sont pas seulement liées à la loi mais au regard des autres et des instances politiques. Il s'agit de **sensibiliser la société** belge pour comprendre la diversité et valoriser ainsi l'apport des migrant-e-s.

L'ONG belge **Le Monde Selon les Femmes**² réalise des travaux avec d'autres associations de femmes migrantes. Ces partenariats ont abouti à la production de matériel comme la brochure « Je suis une femme caméléon ». Elle est fondée sur quelques expériences de vie de femmes migrantes. Ce travail, appuyé par l'approche genre dans le multi-culturel, sert à sensibiliser différents publics. L'accent est mis sur la complexité de l'installation dans le pays d'accueil et sur la façon dont les femmes migrantes vivent leurs rôles et leurs relations au sein du mariage, de la famille, de la communauté et de la société du pays d'accueil.

Les migrations sont également une grande ressource de développement. C'est sur ce constat que l'Organisation Internationale des Migrations (OIM) a mis en place le programme **MIDA**³ (Migration pour le Développement en Afrique). Ce programme encourage le transfert des compétences et des ressources qu'elles soient financières ou intellectuelles de la diaspora africaine vers leur pays d'origine afin de favoriser le développement.





Dans les modèles traditionnels de la société, l'homme chef de ménage et « rapporteur du gagne-pain » est classique. Sortir de ce schéma a été et est toujours une revendication des mouvements de femmes. Le partage équitable des tâches ménagères entre hommes et femmes est donc une des revendications afin de sortir des rôles qui sont associés aux hommes et aux femmes. Les tâches ménagères sont constituées, par exemple, des courses, du ménage, de l'éducation des enfants... On voit que c'est encore majoritairement la femme qui prend en charge ces activités bien que, dans certains endroits du monde, on connaît une évolution.



25

LES TÂCHES MÉNAGÈRES



MOTS-CLÉS

- > Charge mentale
- > Répartition des tâches
- > Attribution et répartition des rôles
- > Reproduction des rôles et des modèles

La répartition inégale des tâches n'a pas uniquement de conséquence sur le temps de travail supplémentaire qu'exécutent les femmes. D'autres enjeux lui sont liés. Ainsi, les femmes assurent le plus les tâches ménagères dans la tranche d'âge 25-40 ans¹. Cette tranche est également celle du début de l'implication socio-professionnelle, c'est un des facteurs qui pourraient expliquer la moindre focalisation des femmes sur leur carrière professionnelle². Les femmes qui occupent des postes à temps partiel touchent également un salaire moins élevé et toucheront une pension très différente des travailleurs à temps plein.

Selon la perspective de l'analyse de genre, on peut résumer les rôles des femmes et des hommes dans la société en trois catégories : le rôle reproductif (avoir des enfants, organiser la vie de famille...), le rôle productif (assurer les ressources et les revenus de la famille) et le rôle social (les relations extérieures à la famille, l'implication dans la société dans laquelle on vit, dans ses règles, ses rites, dans ses groupes sociaux déterminés...). Il est intéressant d'analyser encore aujourd'hui les rôles assumés en majorité par un sexe et par l'autre.

Les Papas = Les Mamans³ est une association française qui lutte pour la coparentalité effective et la démocratisation de la sphère privée. La lutte pour une meilleure répartition des tâches ménagères est un sujet qui lui tient à cœur notamment parce qu'il est empreint des schémas paternalistes dépassés selon eux. Le site internet www.menage-equitable.fr a mis au point un logiciel pour partager les tâches ménagères équitablement que ce soit au sein du couple ou en famille.





Trois rôles sociaux peuvent être définis : le **rôle reproductif**, qui comprend les tâches domestiques¹, le **rôle productif** qui correspond aux travaux contre paiement², et le **rôle social/communautaire** qui comporte les services et les activités de cohésion du groupe.

Le loisir est un temps dont on dispose pour faire ce que l'on souhaite en dehors des obligations quotidiennes. La question qui se pose est celle du temps dont les femmes disposent pour leurs loisirs mais encore plus celle du **temps qu'elles s'autorisent à prendre**³. Le choix des loisirs est aussi sexué. C'est flagrant dans le domaine sportif où les sports de combat, les sports collectifs de grand terrain, de glisse... sont vus comme masculins et les danses, les gymnastiques ou l'équitation plutôt féminins⁴. Cela a un impact sur les financements des politiques sportives.

→ 26 DU TEMPS POUR SOI

MOTS-CLÉS

- > Plaisir
- > Loisirs
- > Temps libre
- > Culpabilisation
- > Épanouissement
- > Responsabilités familiales

La question des loisirs, du temps pour soi est relativement récente. Les temps pour soi dépend du temps que l'on « prend » sur les autres temps sociaux. Quels sont les facteurs qui influencent les temps de loisirs ? La flexibilité du temps de travail, le type d'insertion professionnelle ou encore la division sexuée du travail (travaux attribués aux hommes ou aux femmes selon les rôles qu'on leur attache). Mais c'est le type d'horaire (variable ou non) qui influence le plus le temps que l'on se consacre⁵. Le travail à temps partiel, dans lequel les femmes sont plus présentes ne facilitent pas sensiblement l'accès aux loisirs, le pouvoir de décision de leurs horaires étant assez faibles. En ce qui concerne la population belge, une différence sexuée du temps personnel consacré à soi et aux loisirs existe tout de même, les hommes leur consacrant en moyenne 29h58 par semaine tandis que les femmes leur consacrent 25h26.

Dans l'optique de créer des moments de rencontres autour des réalités des femmes, le **festival « Elles tournent »**⁶ a été institué à Bruxelles. Lors du festival, on décerne également le prix Cinégalité qui récompense le film qui représente le mieux la thématique égalitaire. Au Maroc, le **Festival international du film des femmes de Salé**⁷ se déroule pour la cinquième fois en 2011. Cet événement a notamment pour objectifs d'affirmer l'art cinématographique comme loisir noble et richesse culturelle ainsi que de promouvoir la création féminine dans ce domaine.





Une personne homosexuelle est une personne qui éprouve une attirance sexuelle pour les personnes de son propre sexe¹.

L'homosexualité a toujours existé. Les opinions à son sujet diffèrent cependant selon les époques et les cultures. Dans certaines cultures de l'antiquité, l'homosexualité masculine était bien tolérée, les relations entre femmes l'étaient beaucoup moins, car la femme se devait de rester passive dans ses relations. À l'inverse, dans d'autres cultures, les relations sexuelles entre femmes ne portaient pas à conséquence car elles ne menaçaient aucunement l'appartenance de la femme à l'homme.

→ 27

L'HOMOSEXUALITÉ

MOTS-CLÉS

- > Mariage
- > Bisexualité
- > Répudiation
- > Hétérosexualité
- > Liberté sexuelle
- > Choisir librement
- > Poids des lois et traditions

Lorsque le choix du partenaire ne répond pas à la morale ambiante, la personne peut être fortement réprimée par la loi, comme dans certains pays musulmans, ou entraîner des réactions intolérables comme dans certains États des États-Unis. De plus en plus de pays autorisent le mariage homosexuel (entre autres la Belgique, l'Espagne, les Pays-Bas, l'Afrique du Sud, l'Argentine, le Canada...) et le débat est lancé dans d'autres. Ce changement de mentalité est une avancée pour l'égalité des droits. Cependant, l'homosexualité reste aujourd'hui illégale ou fortement réprimée dans la majorité des États de la planète. En 2009, l'Ouganda a proposé un projet de loi qui visait à institutionnaliser les discriminations à l'encontre des homosexuel·les. Heureusement, la Communauté internationale s'y est opposée vigoureusement.

Le **réseau ILGA**² (Association Internationale des lesbiennes, des Gays, des personnes Bisexuelles, Trans et Intersexuelles) lutte pour l'égalité de traitement et de droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans ou intersexuelles. Il promeut ces droits et lutte contre toute forme de discrimination, notamment par la coopération internationale. Chaque année, une conférence est organisée et des actions pour poser le débat sur la place publique sont encouragées. ILGA tente de faire pression par les voies diplomatiques. Pour ce faire, il diffuse des informations et travaille avec les organisations et médias internationaux.

L'association **Las Cattrachas**, au Honduras, a mis en place des concertations à grandes échelles afin de faire entendre les revendications des lesbiennes et leurs réalités de vie. Elle réalise surtout du plaidoyer politique et porte une grande attention aux médias. **L'association brésilienne des gays, lesbiennes, bisexuels, travestis et transsexuels** (ABGLT), ayant obtenu le statut consultatif auprès des Nations Unies en 2009, a comme objectif principal de dénoncer toutes les inégalités de traitement envers ces communautés, particulièrement dans les pays où les relations entre personnes de même sexe sont prohibées. L'association argentine **Les Madres** est un groupe d'action de mères lesbiennes qui lutte notamment pour l'égalité des droits civils, politiques, sociaux, économiques et une reconnaissance des droits pour les enfants et partenaires en tant que famille.

